



PRESSE ET PROFESSIONNELS

DEMANDE D'ACCRÉDITATION « ACCOMPAGNANT »

La demande d'accréditation « accompagnant » ne sera acceptée que si elle mentionne clairement le nom du professionnel accompagné dont la demande d'accréditation Professionnel aura été préalablement acceptée.

Il ne sera accordé qu'une seule accréditation « accompagnant » par professionnel accrédité.

Le formulaire est à envoyer avant le 21 février 2020 (aucune demande ne sera prise en compte après cette date) à contact@viva-il-cinema.com

L'accréditation pourra être retirée :

- Pendant le Festival : Salle Thélème

Si la demande est acceptée, un chèque de 30 € devra être libellé à l'ordre de Association Viva il Cinema ! et envoyé au bureau du Festival (Association *Viva il Cinema !* 52 bis rue Roger Salengro, 37 000 Tours)

Nom *

Prénom *

Nom du professionnel accrédité et organisme *

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

COORDONNÉES PERSONNELLES

Adresse *

Adresse

Code postal *

Code postal

Ville *

Ville

Pays *

Pays

Téléphone *

Téléphone

Mobile

Mobile

Fax

Fax

Email *

Email

Site Internet

Joindre votre photo d'identité *

Extensions autorisées : gif jpg jpeg png pdf.

À TOURS

Date arrivée

Mois / Jour

Date départ

Mois / Jour

* Champs obligatoires

CONTACT

Association Viva il Cinema !
Accréditations

52 bis rue Roger Salengro
37 000 Tours

Tél : 02 47 27 47 11
E-mail : contact@viva-il-cinema.com